

Cadre réservé à E-FORMA		PHOTO
<u>Dossier complet :</u> CURSUS :		
Admis :	session :	
Non admis :		

FICHE D'INSCRIPTION

<u>Nom :</u>		
<u>Prénom :</u>		
<u>Date de naissance :</u>		<u>Age :</u>
<u>Adresse :</u>		<u>Code postal :</u> <u>Ville :</u>
<u>Téléphone :</u>		
<u>Mail :</u>		
<u>Profession :</u>		

Formation en naturopathie	Tarif TTC
Cursus individuel	Formation à distance : 1000 euros
Forfait accompagnement individuel en classe virtuelle	-5 cours- : 1400 euros

Paiement jusqu'en 10 fois par chèques ou 5 fois par virement

Joindre :

- ✓ Une photo d'identité pour constituer le dossier
- ✓ Un CV détaillé
- ✓ un chèque de (correspondant au prix de la formation, ou xx chèques correspondant à l'échelonnement sélectionné)
- ✓ En cas de paiement échelonné, vous devez adresser le nombre de chèques correspondant à l'échelonnement sélectionné.) Les chèques seront encaissés après admission définitive et délai de rétractation (selon l'échéancier choisi.) Encaissement le 5 de chaque mois.
- ✓ les Conditions Générales paraphées, datées et signées
- ✓ La présente fiche d'inscription, datée et signée.
- ✓ La convention de formation signée
- ✓ La photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité

J'ai pris connaissance des conditions générales de vente et du règlement intérieur en annexe de ce document

DATE :	NOM-PRENOM :
--------	--------------

SIGNATURE :

En cas de désinscription, la totalité des sommes éventuellement versées sont intégralement remboursées dans un délai de 10 jours.

Démarches à suivre pour vous inscrire :

Après votre entretien d'orientation et de motivation, choisir un cursus et une session.
Remplir et nous renvoyer le bulletin d'inscription, les conditions générales et la convention de formation, accompagné du règlement de la formation.

En cas de paiement échelonné, vous devez adresser le nombre de chèques correspondant à l'échelonnement sélectionné

Vous recevrez ensuite votre contrat de formation contresigné par le directeur et votre facture avec le déroulement et l'organisation pratique de votre formation, ainsi que l'échéancier selon nos accords.

Pour les demandes de prise en charge par un organisme :

Prenez contact avec votre employeur, votre conseiller pôle emploi, ou votre région (selon votre cas)
Nous faire parvenir le formulaire destiné à l'organisme de formation accompagné du bulletin d'inscription rempli
Nous contacter après réception de l'accord de prise en charge

Modalités de paiement : Financement personnel :

- Paiement par virement (jusqu'à 5 fois) (mensuellement, le 5 de chaque mois)
- Paiement par chèques (échelonnement jusqu'à 10 fois, le 5 de chaque mois)

Modalités de paiement : Financement employeur, organisme :

- Paiement par virement ou chèques (jusqu'à 5 fois) (mensuellement, le 5 de chaque mois)



Les chèques sont à établir à l'ordre de E-FORMA

et à envoyer à :

BORCHI SEBASTIEN -E-FORMA-1 lot arc en ciel- 97280 le Vauclin

Pour un paiement par virement : compte E-FORMA CREDIT MUTUEL

RIB

: 16159 05331 00020353702 37

IBAN

: FR76 1615 9053 3100 0203 5370 237

Le contrat peut être envoyé par mail : contact@e-forma.fr



Conditions Générales : Acceptation des conditions générales

L'inscription à toute action de formation implique l'acceptation sans réserve par le participant et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales et règlement intérieur.

Inscription : Modalités d'inscription :

Toute inscription est prise en compte dans la mesure où elle est accompagnée du bulletin d'inscription dûment complété, des documents demandés, du règlement (En cas de paiement échelonné, vous devez adresser le nombre de chèques correspondant à l'échelonnement sélectionné) pour les particuliers, ou d'une confirmation de démarche ou de prise en charge par l'OPCA ou l'entreprise.

Après la validation du dossier d'inscription, un contrat ou une convention en double exemplaires vous seront adressés. Ce document validant l'inscription devra être retourné, signé par retour de mail.

Programme de l'action de formation

Le programme de l'action de formation, ses objectifs, sa durée, ses modalités d'inscription, le lieu de formation, le nom des intervenants, les modalités de validation sont décrites dans le dossier de présentation de l'action de formation et sur notre site internet <http://www.e-forma-.fr/>

Prérequis pour l'inscription : Pour accéder aux classes virtuelles, vous devez posséder votre propre ordinateur équipé d'un micro casque et un accès internet à haut débit. Pour le cursus individuel, les cours peuvent se faire sur **SKYPE**.

Cursus individuel : Dans le cadre du cursus individuel, le stagiaire s'engage à rendre un devoir tous les 2 mois minimum. La formation est d'une durée comprise entre 8 et 20 mois. L'accès à notre plateforme e-learning ne sera plus valide au-delà. Au-delà, l'E-FORMA n'est plus tenu d'assurer le suivi, les cours et les évaluations. Le Déroulement du cursus individuel est personnalisé selon votre rythme (e-learning et classes virtuelles)

Tarifs : Les prix indiqués sur les programmes d'enseignement sont indiqués en euros et non soumis à la T.V.A. Les frais de transport, de restauration et d'hébergement sont à la charge du participant et sous sa responsabilité.

Échéances du paiement

*** Inscription à titre individuel :**

Le règlement des formations s'effectue sous forme d'un acompte le jour de l'inscription et du solde au moment de la formation. En cas de paiement échelonné pour les formations de longue durée, l'ensemble des chèques devra être remis lors de l'inscription.

*** Inscription au titre de la formation continue :**

Le règlement des cursus de formation peut être global ou échelonné au fur et à mesure du déroulement des différentes étapes du cursus. Un acompte de 50% du montant de la formation doit être payé à l'inscription. Le solde doit intervenir au plus tard 1 mois après la formation, sauf autres modalités conclues expressément entre l'École Française de Sophrothérapie et l'OPCA ou tout autre organisme financeur.

Les frais bancaires occasionnés par un défaut d'approvisionnement (ou tout autre dysfonctionnement) sont refacturés au participant. Tout chèque rejeté fera l'objet d'une facture forfaitaire de 40 euros destiné à couvrir les frais bancaires et administratifs. Le montant du chèque rejeté devra être réglé sous quinze jours.

Absence : les absences au cours ne donne pas droit à un cours particulier de rattrapage. L'élève s'engage à rattraper seul son retard. Cursus présentiel : au-delà de 2 absences, l'élève ne pourra pas passer sa certification sans rattrapage sur une session ultérieure. Cursus individuel : Les absences doivent être annoncées aux formateurs et ne doivent pas excéder 2 mois.

Résiliation : En cas d'annulation dans un délai de 10 jours après la signature du contrat, la totalité des sommes éventuellement versées sont intégralement remboursées. La résiliation devant dans ce cas être adressée à l'E-FORMA, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Passé ce délai, en cas d'annulation, avant le début de la formation, le montant réglé ne sera pas remboursable et demeurera acquis à l'École.

Toute formation commencée est due dans son intégralité.



Dans le cas d'abandon au cours de la formation par le stagiaire, le ou les divers règlements effectués ne sont pas restitués, sauf cas de force majeure dûment reconnue, constatée et circonstanciée. Dans ce cas seulement, (à condition que le cas de force majeure soit dûment constaté) les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

L'E-FORMA se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants n'est pas atteint. En cas d'annulation par l'organisme de formation, le participant ne pourra exiger quelque montant que ce soit à titre d'indemnité ou tout autre motif. Le montant des sommes versées lui sera intégralement restitué.

Les dates de séminaires sont données à titre indicatives et peuvent être amenées à être modifiées sans préavis. Pour des raisons pédagogiques ou si le nombre de participants à une formation est insuffisant, ou en cas de problèmes techniques, l'Ecole Française de Sophrothérapie se réserve le droit de reporter ou d'annuler la formation. Dès lors, les sommes versées seront remboursées au prorata du temps de formation suivi.

Validation de la formation : Les conditions de validation de la formation sont prévues dans le dossier de présentation de l'action de formation, sur notre site internet <http://www.e-forma-formations.fr/>

Propriété intellectuelle Les termes ou dénominations **E-FORMA** sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle.

E-FORMA reste détentrice de tous les droits de propriété intellectuelle, droits inhérents à la conception de la formation (documents, articles, communications, logiciels, réalisation matérielle, etc.). Le participant ne pourra faire aucun usage autre que strictement personnel des produits issus de la conception de la formation.

Certification : Pour prétendre à la certification, l'élève doit avoir obtenu une moyenne générale de 12/20, avoir exécuté correctement son entraînement personnel. L'élève ayant démontré ses connaissances et compétences tout au long du cursus et lors des épreuves de « Validation des acquis » recevra alors la Certification de Praticien E-FORMA

Classe virtuelle : L'E-FORMA ne peut être tenue responsable des éventuels problèmes de connexion internet. En cas de mauvaise qualité, rendant la classe virtuelle impossible, le support des cours peut être réalisé par mail ou par téléphone. Dans ce cas, aucune demande de remboursement ou diminution du coût de la formation ne peut être réclamé.

Devoirs : tout devoir non rendu à date annoncée par le formateur, entrainera une note négative comptant pour l'évaluation finale.

Formateur : La formation est assurée par Sébastien BORCHI, sophrologue, hypnothérapeute, coach. D'autres formateurs, sélectionnés par Mr BORCHI, peuvent assurer également tout ou partie de la formation. La liste et la description des formateurs est visible sur notre site internet <http://www.e-forma-formations.fr/>

Exclusion : l'élève perturbant le bon fonctionnement de la formation (non rendu des devoirs, retard, absence, manquement de devoir de réserve envers les autres stagiaires ou les formateurs), sera purement et simplement exclu du dispositif de formation, sans préavis, et sans que le directeur n'ait besoin de s'en justifier. Dans ce cas aucun remboursement ne pourra être demandé à l'E-FORMA

Attribution de compétence juridictionnelle en cas de litige

Les relations juridiques entre l'E-FORMA et le participant ou l'entreprise dont il dépend sont régies par le droit français.

En cas de litige ne pouvant être réglé à l'amiable, le Tribunal de Fort de France sera le seul compétent.

Date, nom, prénom et signature, précédés de la mention « Lu et approuvé »: Je déclare approuver le règlement intérieur ainsi que la charte du stagiaire E-FORMA



CONTRAT DE FORMATION : FOAD

FORMATION COACHING

Entre :

L'organisme de formation : **E-FORMA –BORCHI Sébastien**
 1 Lotissement Arc en Ciel - 97 280 LE VAUCLIN
 Tel : 08.11.48.13.13
 E-mail : contact@e-forma.fr
 Enregistré en tant qu'organisme de formation sous le N° 97970193997
 Siret : 48502930000038
 Représenté par Monsieur BORCHI Sébastien

Et :

Le stagiaire : Nom /prénom/adresse :

Est conclue la convention suivante en application du Code du Travail, portant sur l'organisation de la Formation Professionnelle Continue, dans le cadre de l'Education permanente.
 Conformément à l'article L6313-1 du Code du Travail la présente formation est à concevoir comme "une action de promotion et de développement personnel des connaissances pour le travailleur, salarié ou non dont l'objectif est d'acquérir une qualification plus élevée" mais elle est aussi "une action de perfectionnement et d'acquisition des connaissances pour tout public désirant maintenir son savoir ou perfectionner ses connaissances".

1- LE CONTEXTE ET LA CONTRIBUTION DEMANDEE

Le stagiaire doit entretenir et approfondir ses connaissances et compétences
 Le cursus de formation « **COACH** » répond à cet objectif.

Intitulé formation	Public concerné	Nbre heures (estimation car il s'agit d'une formation ouverte à distance)
Formation de COACH	PARTICULIERS	300 Heures

Rôle de E-FORMA	Rôle du stagiaire
<ul style="list-style-type: none"> - Préparer et animer les modules de formation - Fournir les supports pédagogiques - Assurer un suivi personnalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivre avec assiduité les cours - Participer activement aux exercices et évaluations - S'engager dans un travail personnel -Réaliser son entraînement personnel

- Effectuer les évaluations	-Rendre au minimum un devoir tous les 2 mois -Préparer son dossier de certification -Ne pas interrompre sa formation en cours
-----------------------------	---

2- MODALITES :

Date de début de la formation	Date de fin de la formation
Le :	Le : (12 mois maximum)

3- COUT DE LA FORMATION :

Intitulé formation	Nbre heure formation	Coûts
Formation en naturopathie	Parcours individualisé	<p>Cursus individuel : financement personnel :1000 euros / ou Financement organisme-employeur : 1400 euros</p> <p>Option accompagnement individuel en classe virtuelle :5 heures : 400 euros</p>

4- OBLIGATIONS DE E-FORMA :

E-FORMA s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention.

5- MODALITES DE FACTURATION / REGLEMENT :

Toutes les formations feront l'objet de l'émission d'une facture

Conformément à nos accords la modalité de règlement de la dite facture est : à réception

6- DELAI DE RETRACTATION :

A compter de la date de signature de la présente convention, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit en informer E-FORMA par courrier recommandé avec accusé de réception.

Dans ce cas aucune somme ne sera exigée par le stagiaire.

Le stagiaire déclare connaître et adhérer aux conditions générales en annexes

7- INEXECUTION DU CONTRAT :

En cas d'abandon du stage par le stagiaire, E-FORMA se réserve le droit de facturer l'intégralité de la formation dont le tarif est prévu à la présente convention.

E-FORMA et son DIRECTEUR, ne pourront être tenus responsables d'un éventuel changement de législation concernant les métiers de la psychologie, la sophrologie, de la relation d'aide et de leur exercice, ni faire l'objet d'une demande de remboursement.

8- LITIGES :En cas de litige ne pouvant être réglé à l'amiable, le Tribunal de Fort de France sera seul compétent.

Fait le 2016

Pour l'organisme de Formation

Sébastien BORCHI- Directeur-

Pour le stagiaire

(Signature, nom, prénom + mention lu et approuvé)